0.a. Goal

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

0.b. Target

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

0.c. Indicator

11.2.1 Proportion de la population se trouvant à moins de 15 minutes d'une gare routière

2.a. Definition and concepts

C'est la part des populations qui utilisent moins de 15 minutes de marche pour arriver à la gare routière

4.c. Method of computation

Effectif des populations utilisant moins de 15 minutes de marche pour arriver à la gare routière, rapporté à la population totale

5. Data availability and disaggregation

Non disponible

Page: 1 of 1